

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

DIRECTION DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Conseil départemental

Rapport du Président

N° POSACTES : 281965

Objet : Participation au titre de l'année 2022 du Conseil départemental de la Haute-Garonne au Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement

Mesdames, Messieurs,

Créé en 1991 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne, le Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement est constitué du Département et de 289 communes de Haute-Garonne qui représentent près de la moitié de la population haut-garonnaise (hors Toulouse). Il associe également environ une centaine d'acteurs institutionnels et associatifs de l'environnement dans le département. Depuis sa création, le nombre de communes adhérentes n'a cessé de croître, passant de 140 à 289 à ce jour.

Cette structure a pour missions de favoriser l'échange d'informations et d'expériences autour de sujets en lien avec l'environnement et de proposer des actions d'éducation, de sensibilisation à l'éco-citoyenneté et au développement durable auprès du grand public, notamment des plus jeunes.

1- Bilan de l'activité 2021 de Haute-Garonne Environnement et perspectives 2022

Trois conseils syndicaux ont ponctué l'année 2021 : l'adoption du budget en mars, le renouvellement des instances du syndicat suite aux élections départementales en septembre et le débat d'orientations budgétaires en décembre.

1.1-Rencontres thématiques d'information, de débats et d'échanges

Durant l'année 2021, le Syndicat a organisé six rencontres-débats et visites techniques à destination des élus, de leurs services techniques et des associations membres, avec une participation de près de 300 personnes. Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- le financement de la transition écologique, le 28 janvier 2021, 55 connexions au webinaire, 577 visites sur le site internet ;
- les perturbateurs endocriniens, le 2 mars 2021, 40 connexions au webinaire, 339 visites sur le site internet ;
- les enjeux de la rénovation énergétique des logements dans sa commune, le 15 avril 2021, 70 connexions au webinaire, 371 visites sur le site internet ;
- préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers dans sa commune : de la sobriété foncière à la notion de zéro artificialisation nette de sols, le 18 mai 2021, 49 connexions au webinaire, 441 visites sur le site internet ;
- quelle gestion pour les eaux usées et les boues de stations d'épuration en période de Covid-19, le 29 juin 2021, 42 connexions au webinaire, 100 visites sur le site internet ;
- visite technique du nouveau collège d'ESCALQUENS, premier collège à énergie positive dans le département, le 15 septembre 2021, 39 participants, 100 visites sur le site internet.

Par ailleurs, un colloque technique sur les arbres et forêts en Haute-Garonne : un bien commun à préserver a été organisé en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Près d'une centaine de participants ont assisté à cette demi-journée d'échanges, avec de nombreux intervenants réunis autour de Francis HALLÉ, botaniste et grand spécialiste des arbres.

1.2- Outils pédagogiques

Le premier semestre 2021 a été consacré à la finalisation du nouvel outil pédagogique sur le thème de la biodiversité « La biodiversité au cœur de nos vies ! ».

Ce nouveau kit permet de sensibiliser à l'importance de la biodiversité et à l'urgence de la préserver par différentes approches et méthodes, toutes complémentaires. Il est décliné en plusieurs versions (pour élémentaires et collégiens ou grand public). Il est le fruit d'un travail collaboratif entre Haute-Garonne Environnement, le Conseil départemental, des spécialistes de la biodiversité, enseignants, professeurs, documentalistes et associations environnementales. Ce kit se compose de quatre modules complémentaires : une exposition en deux versions, une maquette volume de découverte des milieux naturels, un jeu collaboratif, un totem de découverte des écosystèmes par les sens, des cahiers de jeux, dépliants de défis saisonniers (en français et en occitan) et affiches de promotion. Un exemplaire de cet outil est exposé en permanence à la Maison de la biodiversité à la forêt départementale de BUZET-SUR-TARN.

De plus, deux nouveaux projets de panneaux pédagogiques en bord de Garonne ont été conçus et devraient venir prochainement étoffer l'exposition « Au fil de l'eau » sur la piste cyclable Trans-Garona à SAINT-BÉAT et seront donc entièrement traduits en occitan, anglais et espagnol.

Fin 2021, un nouveau projet d'outil pédagogique sur le thème de l'arbre fait l'objet d'un travail de réflexion qui doit être poursuivi courant 2022.

L'outil pédagogique sur le thème des énergies est également en cours de réactualisation avec la réalisation d'un jeu d'énigmes à destination des collégiens. Les autres supports de cet outil pédagogique sont en cours de conception et de fabrication. Celui-ci sera mis à disposition des membres adhérents et collègues à la rentrée du mois de septembre 2022.

L'année 2021 a été marquée par la reprise de livraisons des outils pédagogiques : 86 outils pédagogiques en 2021 contre 38 en 2020. Ces livraisons concernent 29 collèges du département ainsi que 57 structures autres qui sont des communes, des associations, des écoles primaires. Les expositions sur le thème des déchets et la biodiversité ont été les plus demandées.

Pour rappel, ce sont 10 outils pédagogiques, dupliqués en plusieurs exemplaires, avec des thématiques différentes, qui sont à la disposition des membres du Syndicat. Ces outils sont livrés, installés et récupérés par l'équipe du Syndicat Haute-Garonne Environnement. Une explication quant à la bonne utilisation de l'outil est produite. Un outil est mis à disposition entre deux et trois semaines.

1.3 - Participation à des manifestations

L'équipe HGE a participé à plusieurs manifestations organisées par des communes avec notamment la journée nature à ODARS et la fête de la nature à RAMONVILLE lors desquelles une animation a été réalisée autour de l'outil biodiversité. Le syndicat a, par ailleurs, participé au salon des Pyrénéennes en partenariat avec le Conseil départemental.

Des animations ont également été menées dans des collèges en lien avec les projets pédagogiques des établissements.

2- Moyens dédiés au Syndicat

2.1 - Moyens matériels et humains

Des moyens humains et matériels sont mis à la disposition du Syndicat par le Conseil départemental pour le gérer et l'animer. Pour mémoire, l'apport en nature du Conseil départemental en 2020 a été de 167 421,41€, ce qui correspond à des charges de personnel ainsi qu'à la mise à disposition à titre gracieux des bureaux, véhicules de service, des frais de communication et de prestations diverses (imprimerie, conseil juridique et communication).

2.2- Moyens financiers

Les recettes du Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement proviennent de la participation du Conseil départemental et des communes adhérentes.

La participation des communes est fixée à :

- 0,05 centimes par an et par habitant pour les communes dont la population municipale est supérieure à 500 habitants,
- 10 € par an pour les communes dont la population municipale est comprise entre 200 et 500 habitants.

Les communes membres dont la population municipale est inférieure ou égale à 200 habitants et les associations sont dispensées de toute participation financière.

Pour mémoire, en 2021, la participation du Conseil départemental de la Haute-Garonne était de 20 000 € et la somme des cotisations des communes adhérentes était de 34 677,65 €

Je vous propose, comme en 2021, de reconduire la participation annuelle du Département au budget 2022 du Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement à hauteur de 20 000 €. Cette participation fait partie des dépenses éligibles à la Taxe d'Aménagement.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental

Les crédits nécessaires seront à prélever sur la ligne suivante :

Chapitre 65 - Article 6561- Programme DEDBD01001

Enveloppe 103802

Code Gestionnaire 41BD - Code Utilisateur 41BDBD